

Appel de propositions

Projet : Guide d'intervention féministe en matière de prévention du suicide

Projet de concertation et collaboration, Femmes et Égalité des Genres
Canada

Objet

Cet appel d'offres a pour objet la sélection d'une consultante pour la rédaction d'un guide d'intervention en matière d'idéation suicidaire, de tentative de suicide et de suicide complété pour les intervenantes du réseau d'Action ontarienne contre la violence faite aux femmes (Action ontarienne).

1 — Présentation d'Action ontarienne

[Action ontarienne contre la violence faite aux femmes](#) est un regroupement provincial, féministe et francophone, de maisons d'hébergement (5), de Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS)(8) et de programmes en violence faite aux femmes (2), qui travaille depuis trente-cinq ans à l'élimination de toutes les formes de violence et d'oppression vécues par les femmes.

Action ontarienne est l'organisme leader en Ontario français en matière de lutte contre la violence faite aux femmes.

2 — Contexte du projet

Un des buts d'Action ontarienne est de « renforcer les capacités des services en français en violence faite aux femmes par la recherche, l'analyse et la compréhension des enjeux, la formation et le développement d'outils ». Cela se fait, entre autres, par la création d'outils d'intervention en français suivant les principes de l'intervention féministe et informée par le trauma. Par le biais de ces outils, Action ontarienne assure un niveau de qualité des services directs offerts aux femmes, ainsi que l'accès à des ressources et d'outils de qualité en français pour toutes les intervenantes de notre réseau franco-ontarien.

Dans cette optique, l'équipe d'Action ontarienne consulte ses membres en continu afin de déterminer leurs besoins qui informent ensuite la création de ressources. Suite à une tentative de suicide qui a eu lieu dans une maison d'hébergement du réseau en 2022, les membres ont identifié le besoin de former leur personnel sur les principes d'intervention en matière de santé mentale, et

plus particulièrement l'intervention en matière de suicide à partir d'une analyse féministe intersectionnelle et qui tient compte du traumatisme. Ces principes sont particulièrement importants étant donné que certaines pratiques d'intervention d'urgence peuvent être re-traumatisantes pour plusieurs survivantes ayant eu des expériences négatives avec la police et les institutions de santé mentale. C'est dans une approche de réduction des méfaits que nous voulons éviter de telles interventions à tout prix.

Plusieurs ressources ont été développées par Action ontarienne à ce sujet au cours des années. Entre autres, des formations asynchrones en ligne sur la santé mentale et la neurobiologie du traumatisme sont disponibles gratuitement sur la plateforme de notre [Institut de formation](#). De plus, une rencontre de concertation concernant l'intervention de matière de suicide a eu lieu suite aux événements mentionnés plus haut et une liste des organismes et services en matière de prévention du suicide a été mise à la disposition de toutes les membres.

Néanmoins, alors qu'on estime que les survivantes de violence entre partenaires intimes sont [trois fois plus à risque](#) de faire une tentative de suicide, le besoin d'un guide concret et accessible à toutes les intervenantes du réseau reste bien réel.

3 — Présentation du projet

Avec l'appui financier de **Femmes et Égalité des genres Canada**, dans le cadre du projet de concertation et collaboration, Action ontarienne compte s'engager dans la création d'un guide d'intervention qui comprendra ces points :

- Intervenir auprès d'une usagère qui présente des idées suicidaires ou qui a fait une tentative de suicide (CALACS ou centre de ressources)
- Intervenir auprès d'une usagère qui présente des idées suicidaires ou qui a fait une tentative de suicide (Maison d'hébergement)
- Intervenir auprès d'un ou une mineure qui présente des idées suicidaires ou qui a fait une tentative de suicide (Maison d'hébergement)
- Intervenir auprès des proches et des autres usagères après une tentative de suicide ou un suicide complété (Maison d'hébergement)
- Prendre soin de soi et de ses collègues/employées après une tentative de suicide ou un suicide complété (CALACS et Maison d'hébergement)

Le guide devra prendre compte des principes de l'intervention féministe et utiliser une approche intersectionnelle anti-oppressive.

Action ontarienne fera donc appel à une personne ou un groupe de personnes qui font preuve d'expérience et d'expertise dans la matière qui développeront et rédigeront le guide. Le travail sera effectué en mode virtuel. Ce projet se déroulera d'octobre 2023 à février 2024.

4 — Conditions de la soumission

Les soumissions devront contenir les informations suivantes :

- Le CV de la personne qui présente l'offre

- La méthodologie
- Le calendrier d'exécution
- Le budget estimé

La personne sélectionnée devra convenir d'une fréquence de rencontres régulières avec la personne-ressource d'Action ontarienne tout au long de ce mandat.

Durée du mandat :

D'octobre 2023 à février 2024.

Budget alloué à ce mandat :

Jusqu'à 5 000\$

Ce budget comprendra les frais de déplacement et d'hébergement de la contractuelle au besoin. La personne sélectionnée devra produire les justificatifs nécessaires en vue du remboursement des dépenses et selon la politique de remboursement en vigueur dans l'organisme.

Échéancier

Les soumissions devront être adressées à

Marie-Pascale Lafrenière

Agente de développement communautaire

liaison@aocvf.ca

Date limite de réception des soumissions : Le 27 septembre 2023 à 17 heures